

Tribune - Divorce sans juge - Les plus faibles et les enfants en feront les frais

Author : Rédaction RC

Categories : [Eglise en France](#), [En Une](#)

Date : 14 juin 2016



Le « divorce kleenex » sans juge en 15 jours et 50 euros d'investissement a été adopté par l'Assemblée nationale le 19 mai dernier. Cette « *mesure révolutionnaire* », selon un député radical de gauche, déprécie encore un peu plus l'institution du mariage et laisse de côté le sort des enfants.

En septembre 2014, Christiane Taubira, alors garde des Sceaux, présentait en conseil des ministres son « *projet de loi pour la justice du XXI^e siècle* », avec pour ambition de « rapprocher la justice du citoyen ». Le texte de loi prévoyait en particulier l'autorisation du divorce par consentement mutuel sans recours au juge. Une mesure qui a soulevé de nombreuses oppositions mais a pourtant été adoptée le 19 mai dernier par l'Assemblée nationale.

Raphaël Lesinasse, pour l'Homme Nouveau, [explique](#) en quoi ce projet, porté par la gauche, sera créateur d'injustices et de malheurs supplémentaires.